

La Fédération de gymnastique du Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements spécifiques de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

1. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

A) CATÉGORIES ADMISSIBLES

Gymnastique Artistique Féminine (GAF)

Saison 2019-2020		PROGRAMME CIRCUIT RÉGIONAL		
Catégorie	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15+
Régional 3	2010-2011	2008-2009	2006-2007	2005 et -
Régional 4				
Régional 5				
Saison 2020-2021		PROGRAMME CIRCUIT RÉGIONAL		
Catégorie	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15 +
Régional 3	2011-2012	2009-2010	2007-2008	2006 et -
Régional 4				
Régional 5				

Saison 2019-2020		PROGRAMME CIRCUIT PROVINCIAL			
Catégorie	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15+	
JO 4-5-6-7-8	2010-2011	2008-2009	2006-2007	2005 et -	
JO 9			14-15 ans 2005-2006	16+ 2004 et -	
Saison 2020-2021		9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15+
JO 4-5-6-7-8	2011-2012	2009-2010	2007-2008	2006 et -	
JO 9			14-15 ans 2006-2007	16+ 2005 et -	

Saison 2019-2020		PROGRAMME CIRCUIT NATIONAL			
Catégories	Années	Catégories	Années	Catégories	Années
Espoir 1-2 (9-10-11-12 ans)	2008-2009-2010-2011	JO 9 (11-12-13 ans)	2007-2008-2009	Junior (12-13-14-15 ans)	2005-2006-2007-2008
Novice HP (11-12-13 ans)	2007-2008-2009	JO 10 (16 ans +)	2004 et -	Senior (14-15-16-17)	2006-2005-2004-2003
Saison 2020-2021		PROGRAMME CIRCUIT NATIONAL			
Catégories	Années	Catégories	Années	Catégories	Âges
Espoir 1-2 (9-10-11 ans)	2009-2010-2011-2012	JO 9 (11-12-13 ans)	2008-2009-2010	Junior (12-13-14-15 ans)	2006-2007-2008-2009
Novice HP (11-12-13 ans)	2008-2009-2010	JO 10 (16 ans +)	2005 et -	Senior (14-15-16-17)	2007-2006-2005-2004

Gymnastique Artistique Masculine (GAM)

Saison 2019-2020		PROGRAMME CIRCUIT RÉGIONAL (Âge au 31 décembre de la saison en cours / 31-12-2018)		
Catégorie	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15+
CR3	2010-2011	2008-2009	2006-2007	2005 et -
Saison 2020-2021		PROGRAMME CIRCUIT RÉGIONAL (Âge au 31 décembre de la saison en cours / 31-12-2019)		
Catégorie	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15+
CR3	2011-2012	2009-2010	2007-2008	2006 et -

TABLEAU POUR CALCULER L'ÂGE DE COMPÉTITION DE L'ATHLÈTE – CIRCUIT PROVINCIAL

Année de naissance	Introduction aux programmes compétitifs		
	2019	2020	2021
2001	18	19	20
2002	17	18	19
2003	16	17	18
2004	15	16	17
2005	14	15	16
2006	13	14	15
2007	12	13	14
2008	11	12	13
2009	10	11	12
2010	9	10	11
2011	8	9	10
2012	7***	8	9
2013	6***	7***	8
2014	5***	6***	7***

Secteur provincial Niveau 1 à 5 / Élite 3										
Saison	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	
	Âge	Niveau 3 et 4 – U13				Niveau 5				
	2A	2B	2C	2D	Niveau 3 et 4 – 13+					
	Élite 3									
	Niveau 1A			Niveau 1B		Niveau 1C				
2019 – 2020	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	
2020 – 2021	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	

Secteur national Élite 4 National Ouvert Junior et Senior										
Saison	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	Plus de 20 ans
	Âge	Junior					Senior Nouv. Gén.			
	Élite 4			National Ouvert						
2019 – 2020	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999 et moins
2020 – 2021	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000 et moins

*** L'âge minimal requis pour débiter la compétition est de 8 ans

B) AFFILIATION

Les coûts d'affiliation: Selon la tarification en vigueur de Gymnastique du Québec, de la saison en cours

Un athlète doit être affilié à GQC et doit rencontrer les exigences de sa catégorie concernant l'âge, la mutation et/ou le transfert.

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2021

A) CATÉGORIES

CATÉGORIE	ÂGE	SEXE	ÉPREUVES
GAM – Provincial	12 à 17 ans*	M	Sol, Arçons, Anneaux, Saut, B-Parallèles, Fixe, Total des épreuves et concours par équipe
GAM – National	12 à 17 ans*	M	Sol, Arçons, Anneaux, Saut, B-Parallèles, Fixe, Total des épreuves et Concours par équipe
GAF – Provincial	12 à 17 ans*	F	Saut, B-Asymétriques, Poutre, Sol, Total des épreuves et Concours par équipe
GAF – National	12 à 17 ans*	F	Saut, B-Asymétriques, Poutre, Sol, Total des épreuves, Concours par équipe
GAF-GAM Provincial + National	12 à 17 ans*	F/M	GAM : Sol, Arçons, Anneaux, Saut, B-Parallèles, Fixe GAF : Saut, B-Asymétriques, Poutre, Sol

L'âge des athlètes admissibles à la finale provinciale des Jeux du Québec est déterminé comme suit :

- Avoir 12 ans au 15 février de l'année de la finale provinciale
- Avoir 17 ans au 15 mars de l'année de la finale provinciale

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Contingent maximum : 12 athlètes (6 garçons et 6 filles) + 3 entraîneurs

CATÉGORIES	GAF	GAM
NATIONAL *** (Ouvert aux athlètes GAF affiliés dans les catégories JO 9 et + et aux athlètes GAM dans les catégories Élite 4 et +)	Maximum 3 athlètes	Maximum 3 athlètes
PROVINCIAL (Ouvert aux athlètes affiliés dans les catégories JO7 *** et + incluant Espoir 1 et Espoir 2 et aux athlètes GAM dans les catégories N3-N4 et Élite 3***)	Minimum 3 athlètes Jusqu'à 6 athlètes	Minimum 3 athlètes Jusqu'à 6 athlètes

<p>Pour chacun des secteurs les délégations peuvent être composées de ***</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 6 gymnastes Provinciales - 3 gymnastes provinciales + 3 gymnastes nationales - 5 gymnastes provinciales + 1 gymnastes nationales - 4 gymnastes provinciales + 2 gymnastes nationales - 3 gymnastes provinciales + 3 gymnastes nationales
<p>ENTRAÎNEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Minimum 1 entraîneur - Maximum 3 entraîneurs dont obligatoirement une femme s'il y des gymnastes féminines au sein de la délégation. - 2 entraîneurs au maximum sont autorisés sur l'aire de compétition. - Le « Tag Coaching » sera permis dans la mesure où tous les entraîneurs auront leur accréditation pour être sur le plateau de compétition.

*** Un athlète affilié dans les catégories GAF JO6 ou GAM N2 pourra participer à la finale régionale par mesure d'exception. Si cet athlète est sélectionné au sein de sa délégation régionale, suite à sa participation à la FRJQ, il obtiendra alors une reconnaissance de son statut Espoir et pourra participer à la finale provinciale.

*** Dans le cas où une région aurait moins de 3 athlètes éligibles dans la catégorie nationale, elle peut compléter son contingent avec un plus grand nombre d'athlètes de la catégorie provinciale et ce, jusqu'à concurrence d'un maximum de 6 athlètes dans la catégorie provinciale.

C) CERTIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Pour avoir accès à un plateau d'échauffement ou de compétition aux Jeux du Québec, les entraîneurs devront respecter **toutes** les exigences de certification relatives à la catégorie. Les entraîneurs devront posséder les niveaux de certification suivants :

CATÉGORIE	CERTIFICATION EXIGÉE
Provincial	Formé en Niveau 2 technique ou formé en Compétition 1 + RESPECT ET SPORT ET PRISE DE DÉCISION ÉTHIQUE
National	Être certifié compétition 1 ou formé compétition 2 ou certifié 3 technique + RESPECT ET SPORT ET PRISE DE DÉCISION ÉTHIQUE

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Les coûts d'affiliation sont selon la tarification en vigueur à Gymnastique Québec, de la saison en cours. Un athlète doit être affilié à la GYMQC et doit rencontrer les exigences de sa catégorie concernant l'âge, la mutation et/ou le transfert.

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Les régions doivent obligatoirement tenir une compétition (finale régionale des Jeux du Québec) afin de faire la sélection des athlètes. Chaque région doit envoyer son processus de sélection à Gymnastique Québec **avant le 15 octobre 2020**. Tous les processus de sélection devront être approuvés par Gymnastique Québec avant la tenue de la compétition.

*** Pour des raisons valables (ex : nb. d'athlètes, infrastructure, développement sportif en fonction de la réalité du sport et des régions, etc.), il est possible de regrouper quelques régions ensemble pour faire une compétition régionale regroupée, et ce, après une entente unanime entre les mandataires régionaux concernés, les répondants régionaux de sport, la Fédération et **SPORTSQUÉBEC**. Le mécanisme d'approbation pour la réalisation d'une compétition régionale regroupée sera disponible sur le site Internet www.jeuxduquebec.com. Un formulaire devra être complété par l'ensemble des intervenants impliqués.

F) ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au programme des Jeux du Québec les athlètes doivent être identifiés Espoir. Les critères d'identification Espoir sont les suivants :

1. Âgés de plus de 10 ans durant la saison de compétition servant à élaborer la liste Espoir
2. Affiliés dans les catégories JO 7 et + en GAF en date du 15 octobre 2020
3. Affiliés dans les catégories Niveau 3 et + en GAM en date du 15 octobre 2020
4. Avoir été nommé au sein de la délégation régionale pour la Finale provinciale des Jeux du Québec

Un processus de demande d'étude de cas a été mis en place pour les athlètes qui répondront aux conditions suivantes :

- ✓ Élèves au primaire
- ✓ Athlètes ayant concourus dans une catégorie inférieure à celle écrites ci-haut (GAF - JO 6 / GAM N2)
- ✓ Athlètes qui s'engagent à concourir dans l'une des catégories admissibles durant la saison 2020-2021

Processus de demande d'étude de cas : (Date limite 15 octobre 2020)

- Envoyer la demande d'étude de cas aux mandataires de la discipline concernée
- Inclure dans la demande d'étude de cas, les résultats obtenus lors de la saison précédente
- Inclure dans la demande, le rationnel motivant la demande de reconnaissance du statut Espoir pour l'athlète concerné.
- La demande sera analysée par la commission technique conjointe et une réponse sera envoyée dans un délai de 10 jours après la réception de la demande.

Règles de compétition

- Les régions qui ont des athlètes ÉLIGIBLES affiliées dans le réseau national doivent obligatoirement présenter des athlètes lors de la compétition individuelle dans la catégorie nationale.
- Un athlète inscrite à la Finale provinciale dans une catégorie donnée doit avoir participé à toutes les épreuves lors de la finale régionale dans cette même catégorie.
- Comme il s'agit d'un concours d'équipes régionales, les athlètes d'une même équipe/région devront porter la tenue officielle de la région qu'ils représentent. Cependant, étant donné qu'une équipe peut être composée d'athlètes de différents clubs, la déduction pour tenue de compétition (singlet, pantalon) non uniforme des membres de l'équipe ne s'appliquera pas.
- Un minimum de deux officiels à chaque engin est obligatoire lors de la finale régionale

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu d'appartenance d'un athlète est son lieu de pratique.

H) FORMAT DE COMPÉTITION

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE

JOURS	CATÉGORIE PROVINCIALE	CATÉGORIE NATIONALE
1	<u>Concours individuel GAF :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Classement aux engins et au total des épreuves ✓ Règle de compétition de la catégorie JO7 à l'exception du saut ✓ Ajout de tous les sauts permis de la catégorie JO8 	<u>Concours individuel GAF</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Classement aux engins et au total des épreuves ✓ Règle de compétition de la catégorie JO10
2	<u>Concours par équipe GAF :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Concours 6-5-4 ✓ La somme des 4 meilleures notes à chaque engin sera retenue pour le total de l'équipe ✓ Règle de compétition de la catégorie JO8 à l'exception du saut ✓ Ajout de tous les sauts permis en JO9 et JO10 ✓ Les éléments interdits en JO8 seront permis sans bonification et les éléments recevront la valeur maximale accordée en JO8 	
3	<u>Omnium des régions : Concours regroupant toutes les régions et toutes les disciplines</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Concours : <ul style="list-style-type: none"> ○ GAF – 2 athlètes par région à chaque engin à l'exception du saut et du sol où 1 seule athlète GAF participera ○ GAM – 2 athlètes par région à chaque engin à l'exception du saut et du sol où 1 seul athlète GAM participera ○ GAF - Les athlètes seront évalués selon les exigences du concours individuel correspondant à leur niveau d'inscription (provincial ou national). Le classement sera combiné volet provincial et volet national. ○ GAM – Les athlètes seront évalués selon les exigences du concours par équipe. Le classement à chacun des engins sera combiné volet provincial et volet national. ✓ Classement : <ul style="list-style-type: none"> ○ GAF-GAM: Un classement sera fait à chacun des engins en fonction du volet de compétition ○ GAF-GAM: Un pointage prédéterminé en fonction du nombre de régions participantes pour chacun des classements sera accordé. Ex : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volet provincial GAF – 19 régions <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ière} position Selon la somme de toutes les notes obtenues = 19 points • 2^{ième} position Selon la somme de toutes les notes obtenues = 18 points • Etc.... et ainsi de suite pour tous les engins ○ Un processus de départage des égalités sera défini ultérieurement 	

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

JOURS	CATÉGORIE PROVINCIALE	CATÉGORIE NATIONALE
1	<p><u>Concours individuel:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Classement aux engins et au total des épreuves ✓ Règle de compétition de la catégorie Niveau 3 selon le manuel provincial canadien ✓ 6 éléments, min. 2 exigence – Sortie A et + = 0.5 ✓ Pour chaque exigence supplémentaire = Boni 0.5* ✓ Pour chaque élément requis = Boni 0.5 ** 	<p><u>Concours individuel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Classement aux engins et au total des épreuves ✓ Règle de compétition de la catégorie Niveau 5 selon le manuel provincial canadien ✓ 8 éléments – min. 3 exigences ✓ Sortie A = 0.3 et Sortie B = 0.5 ✓ Pour chaque exigence supplémentaire = boni 0.5*
	<p><u>Notes :</u></p> <p>*Pour tous les volets de compétition : Un élément de progression peut remplir une exigence partiellement (0.3 à la place de 0.5)</p> <p>**Pour les éléments requis, se référer à la colonne ÉLÉMENTS REQUIS du programme provincial canadien.</p> <p><u>Pour connaître les règles et les éléments de progression :</u></p> <p>Veillez-vous référer au manuel provincial canadien de la catégorie Niveau 3 ou Niveau 5</p>	
2	<p><u>Concours par équipe GAM :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Concours 6-5-4 ✓ La somme des 4 meilleures notes à chaque engin sera retenue pour le total de l'équipe ✓ Règle de compétition en fonction de la catégorie du concours individuel : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les athlètes du volet provincial seront évalués selon les règles du concours individuel (N3) ○ Les athlètes du volet national seront évalués selon les règles du concours individuel (N5) ✓ Pour chaque élément requis non-compté ou manquant dans la routine, il y aura une déduction de 0.5 	
3	<p><u>Omnium des régions : Concours regroupant toutes les régions et toutes les disciplines</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Concours : <ul style="list-style-type: none"> ○ GAF – 2 athlètes par région à chaque engin à l'exception du saut et du sol où 1 seule athlète GAF participera ○ GAM – 2 athlètes par région à chaque engin à l'exception du saut et du sol où 1 seul athlète GAM participera ○ GAF - Les athlètes seront évalués selon les exigences du concours individuel correspondant à leur niveau d'inscription (provincial ou national). Le classement sera combiné volet provincial et volet national. ○ GAM – Les athlètes seront évalués selon les exigences du concours par équipe. Le classement à chacun des engins sera combiné volet provincial et volet national. ✓ Classement : <ul style="list-style-type: none"> ○ GAF-GAM: Un classement sera fait à chacun des engins en fonction du volet de compétition ○ GAF-GAM: Un pointage prédéterminé en fonction du nombre de régions participantes pour chacun des classements sera accordé. Ex : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volet provincial GAF – 19 régions <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ière} position au saut = 19 points • 2^{ième} position au saut = 18 points ○ Etc.... et ainsi de suite pour tous les engins ○ Un processus de départage des égalités sera défini ultérieurement 	

I) SURCLASSEMENT

Aucun sur classement en âge ne sera accepté.

J) SUBSTITUTION

Autorisée en autant que l'athlète soit inscrit à la Finale provinciale des Jeux du Québec dans la même catégorie qu'à la Finale Régionale des Jeux du Québec.

- En cas de substitution, la région doit se référer au processus de sélection de sa région qui a été approuvé par la fédération. Le prochain athlète admissible ayant répondu aux conditions énumérées dans le processus de sélection, prendra la place.
- Seul le chef de délégation est autorisé à effectuer la substitution des athlètes, entraîneurs et missionnaires
- Toute substitution doit être faite au plus tard la veille de l'arrivée des athlètes, avant minuit.

K) EXCLUSION

En fonction des règlements du programme compétitif concerné. Se référer aux articles sur la classification, le cheminement, le mutage et le transfert des P.R.P. respectifs.

Les athlètes ne peuvent participer à la Finale Nationale des Jeux du Québec dans 2 sports lorsque que la gymnastique artistique et le trampoline se retrouvent dans le même bloc de compétition - (règlementation de **SPORTS QUÉBEC**).

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées lors de la Finale provinciale sera de :

GAF	Saut	Barres	Poutre	Sol	Total épreuves	TOTAL médailles
Provincial	1	1	1	1	1	5
National	1	1	1	1	1	5
Équipe					6	6
Omnium					6	6
						22

GAM	sol	arçon	anneaux	Saut	parallèles	fixe	Total épreuves	Total Médailles
Provincial	1	1	1	1	1	1	1	7
National	1	1	1	1	1	1	1	7
Équipe							6	6
Omnium							6	6
								26

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve(s) = les épreuves de catégorie Nationale
 Points attribués à la première position = 114
 Nombre de points séparant chaque position = 2

Épreuve(s) = les épreuves de catégorie Provincial
 Points attribués à la première position = 114
 Nombre de point séparant chaque position = 1

Épreuve(s) = les épreuves en équipe
 Points attribués à la première position = 114
 Nombre de points séparant chaque position = 6

Épreuve(s) = les épreuves de l'Omnium GAF

Points attribués à la première position du classement de la somme de tous les résultats aux engins GAF = 19

Nombre de point séparant chaque position = 1

Épreuve(s) = les épreuves de l'Omnium GAM

Points attribués à la première position du classement de la somme de tous les résultats aux engins GAM = 19

Nombre de point séparant chaque position = 1

N) SYSTÈME DE CLASSEMENT

Concours individuel

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total des épreuves
2	Total des épreuves
3	Total des épreuves

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total à chaque engin
2	Total à chaque engin
3	Total à chaque engin

Concours par équipe

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage – GAF	Calcul du pointage - GAM
1	6 participants – 4 meilleurs résultats = total de l'équipe	6 participants – 4 meilleurs résultats = total de l'équipe
2	6 participants – 4 meilleurs résultats = total de l'équipe	6 participants – 4 meilleurs résultats = total de l'équipe
3	6 participants – 4 meilleurs résultats = total de l'équipe	6 participants – 4 meilleurs résultats = total de l'équipe

Concours Omnium des régions (Une seule remise pour les 3 disciplines - Le départage des égalités sera effectué)

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	GAF – 2 participantes par engin par région – Classement du total de tous les résultats de l'équipe selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant GAM – 2 participants par engin par région - Classement du total de tous les résultats de l'équipe selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant TR – 8 participants par région - Classement du total de tous les résultats de l'équipe selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant Le classement final des régions sera effectué selon la somme des classements finaux obtenus dans chacune des disciplines combinés.
2	GAF – 2 participantes par engin par région – Classement du total de tous les résultats de l'équipe selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant GAM – 2 participants par engin par région - Classement du total de tous les résultats de l'équipe selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant TR – 8 participants par région - Classement du total de tous les résultats de l'équipe selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant Le classement final des régions sera effectué selon la somme des classements finaux obtenus dans chacune des disciplines combinés.

3	<p>GAF – 2 participantes par engin par région – Classement du total de tous les résultats de l'équipe selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant</p> <p>GAM – 2 participants par engin par région - Classement du total de tous les résultats de l'équipe selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant</p> <p>TR – 8 participants par région - Classement du total de tous les résultats de l'équipe selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant</p> <p>Le classement final des régions sera effectué selon la somme des classements finaux obtenus dans chacune des disciplines combinés.</p>
---	--